

3^{ème} SEGPA

CFG

Formation dans un établissement scolaire

Formation en alternance avec une entreprise

En L.P.

(Lycée Professionnel)

En E.R.E.A.

(Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)

En C.F.A.

(Centre de Formation des Apprentis)

En M.F.R.

(Maison Familiale Rurale)

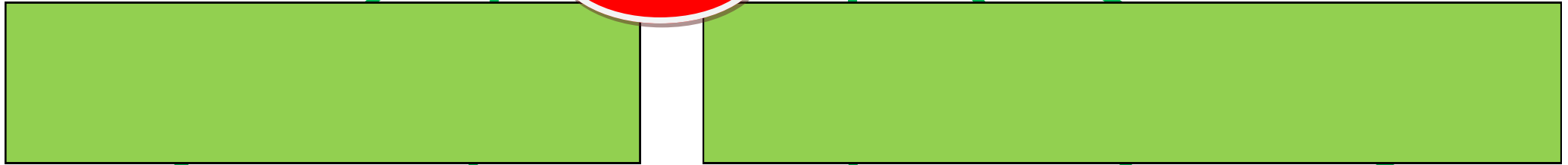
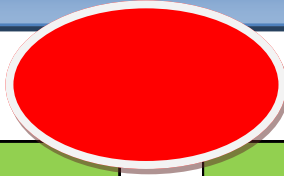
Compagnons du Devoir

C.A.P. ou C.A.P.A. en 2 ans (Certificat d'Aptitude Professionnel ou Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole)

BAC PRO en 3 ans

VIE ACTIVE

3^{ème} SEGPA



En L.P.

En E.R.E.A.

En C.F.A.

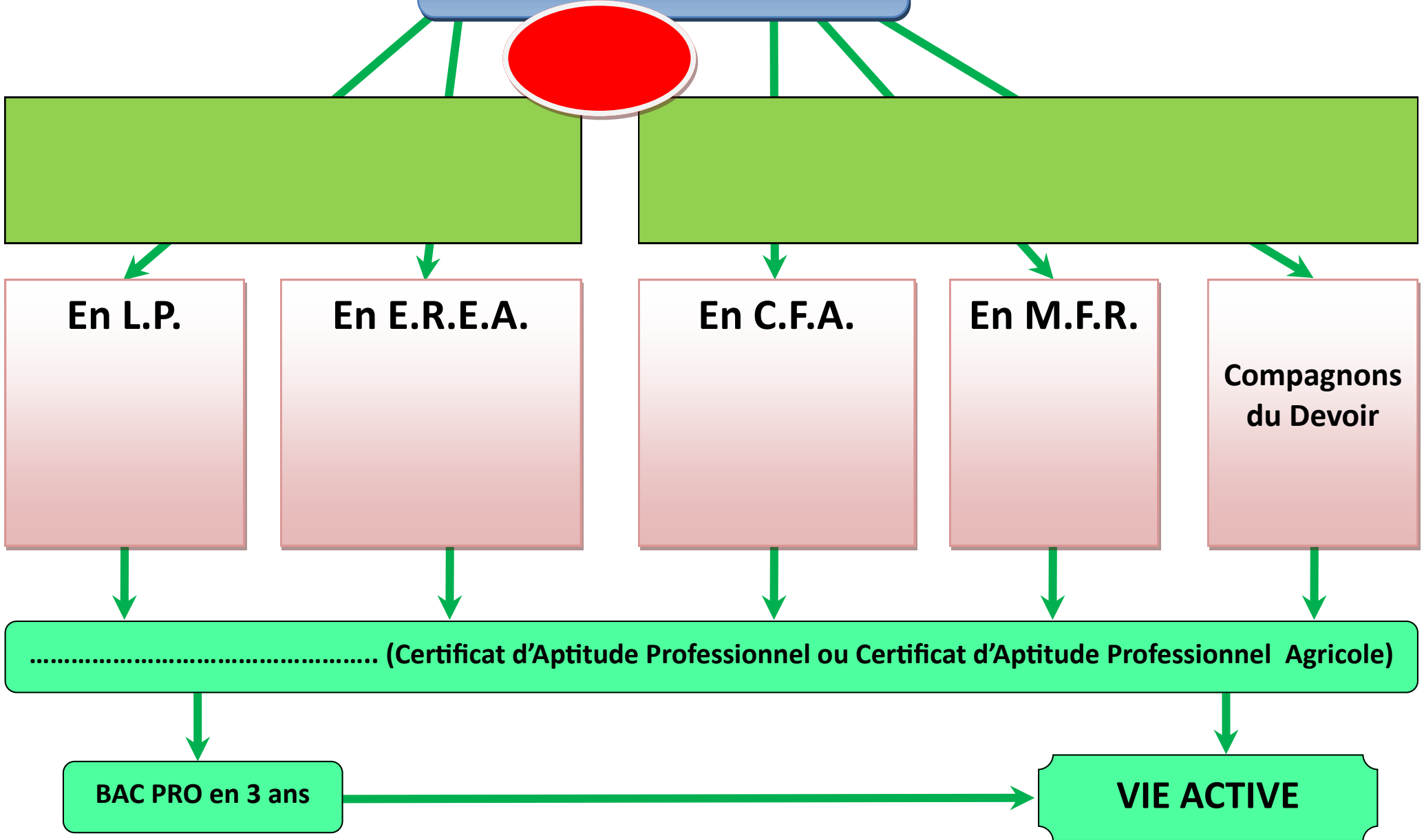
En M.F.R.

Compagnons
du Devoir

..... (Certificat d'Aptitude Professionnel ou Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole)

BAC PRO en 3 ans

VIE ACTIVE



Lycée Professionnel :

PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

Le lycée professionnel fonctionne

comme le collège :

- ENSEIGNEMENT GENERAL

Français, mathématiques, EPS.....

- ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Cours en classe et travaux pratiques (T.P.)

- STAGE EN ENTREPRISE

14 à 16 semaines de stage sur 2 ans

- VACANCES SCOLAIRES

Etablissement Régional d'Enseignement Adapté :

PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

L'EREA fonctionne

comme un collège :

- ENSEIGNEMENT GENERAL

Français, mathématiques, EPS.....

- ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Cours en classe et travaux pratiques (T.P.)

- STAGE EN ENTREPRISE

14 à 16 semaines de stage sur 2 ans

- VACANCES SCOLAIRES

Lycée Professionnel :

PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

Le lycée professionnel fonctionne

..... :

●

Français, mathématiques, EPS, etc

●

Cours en classe et travaux pratiques (T.P.)

●

14 à 16 semaines de stage sur 2 ans

●

Etablissement Régional d'Enseignement Adapté :

PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

L'EREA fonctionne

..... :

●

Français, mathématiques, EPS.....

●

Cours en classe et travaux pratiques (T.P.)

●

14 à 16 semaines de stage sur 2 ans

●

Centre de Formation des Apprentis :
PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

Le C.F.A. est

différent d'un collège :

- APPRENTISSAGE EN ALTERNANCE
3 semaines en entreprise et
1 semaine chez les compagnons.
- TRAVAIL 35 HEURES PAR SEMAINE.
- EN ENTREPRISE :
FORMATION PROFESSIONNELLE.
Respecter les exigences de la réalité professionnelle.
- AU C.F.A. :
ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE.
- PERIODE DE 2 MOIS D'ESSAI :
si cela ne se passe pas bien contrat rompu.
- SALAIRE 25% DU SMIC.
- 5 SEMAINES DE CONGE PAR AN.

Maison Familial Rurale :
PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

La M.F.R. est

différente d'un collège :

- ETABLISSEMENT PRIVE
en zone rurale.
- Alternance STAGE et
période SCOLAIRE :
Exemple :
2 semaines de stages (non rémunéré)
1 semaine d'école
tout au long de l'année.
- VACANCES SCOLAIRES.

Compagnons du Devoir :
PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

Les compagnons du devoir sont

différents d'un collège :

- APPRENTISSAGE EN ALTERNANCE
6 semaines en entreprise et
2 semaines chez les compagnons.
- TRAVAIL 35 HEURES PAR SEMAINE.
- EN ENTREPRISE :
FORMATION PROFESSIONNELLE.
Respecter les exigences de la réalité professionnelle.
- CHEZ LES COMPAGNONS. :
ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE.
- PERIODE DE 2 MOIS D'ESSAI :
si cela ne se passe pas bien contrat rompu.
- SALAIRE 50% DU SMIC.
- 5 SEMAINES DE CONGE PAR AN.

Centre de Formation des Apprentis :
PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

Le C.F.A. est

..... d'un collège :

- APPRENTISSAGE EN ALTERNANCE

3 semaines en entreprise et

1 semaine chez les compagnons.

- TRAVAIL 35 HEURES PAR SEMAINE.

- EN ENTREPRISE :

FORMATION PROFESSIONNELLE.

Respecter les exigences de la réalité professionnelle.

- AU C.F.A. :

ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE.

- PERIODE DE 2 MOIS D'ESSAI :

si cela ne se passe pas bien contrat rompu.

- SALAIRE 25% DU SMIC.

- 5 SEMAINES DE CONGE PAR AN.

Maison Familial Rurale :
PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

La M.F.R. est

..... d'un collège :

- ETABLISSEMENT PRIVE

en zone rurale.

- Alternance STAGE et

période SCOLAIRE :

Exemple :

2 semaines de stages (non rémunéré)

1 semaine d'école

tout au long de l'année.

- VACANCES SCOLAIRES.

Compagnons du Devoir :
PREPARER UN C.A.P. EN 2 ANS

Les compagnons du devoir sont

..... d'un collège :

- APPRENTISSAGE EN ALTERNANCE

6 semaines en entreprise et

2 semaines chez les compagnons.

- TRAVAIL 35 HEURES PAR SEMAINE.

- EN ENTREPRISE :

FORMATION PROFESSIONNELLE.

Respecter les exigences de la réalité professionnelle.

- CHEZ LES COMPAGNONS. :

ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE.

- PERIODE DE 2 MOIS D'ESSAI :

si cela ne se passe pas bien contrat rompu.

- SALAIRE 50% DU SMIC.

- 5 SEMAINES DE CONGE PAR AN.